



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

# Revue de presse



Dimanche 19 juin 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## [Le Président Tebboune préside dimanche une réunion du Conseil des ministres](#)

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside dimanche une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'adoption de projets de loi, ainsi qu'à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.



## **RÉFORME DE LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS : L'heure de l'équité**

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), Brahim Boughali, indique que le soutien de l'Etat aux plus nécessiteux est une responsabilité juridique, sociale et morale pour consacrer pleinement la justice sociale et une distribution équitable des richesses. S'exprimant lors d'une journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du Front El Moustakbel sur «l'accompagnement, par le Parlement, des politiques de réforme des subventions : de la subvention généralisée à la subvention adaptée», Boughali estime que le nouveau système vise à cibler les familles dans le besoin. «L'Etat n'entend nullement renoncer à son caractère social, une orientation traduisant les principes du 1er Novembre», martèle-t-il. Selon lui, le principe des subventions est de réduire les inégalités sociales.

Toutefois, il souligne que la réforme de la politique des subventions sociales doit se faire d'une manière réfléchie et étudiée. Il évoque, notamment, un certain niveau de numérisation et des statistiques fiables pour offrir un processus de transparence.

«Nous sommes tous d'accord pour dire que les subventions doivent être destinées aux catégories vulnérables et alléger l'impact négatif induit par la hausse progressive des prix.

Il est aussi important, aujourd'hui, d'établir une feuille de route sur la manière d'y arriver», insiste-il. Brahim Boughali est convaincu qu'une société forte et vigoureuse est une société cohérente où règne justice sociale et équité.

«Celles-ci constituent la pierre angulaire de la cohésion sociale.» Le président de l'APN estime que l'initiative «main tendue» annoncée par le président de la République s'inscrit pleinement dans cette optique. De leur côté, les chefs des groupes parlementaires ont souligné la nécessité de revoir le système actuel des subventions sans pour autant porter atteinte au caractère social de l'Etat.

Ils reconnaissent, toutefois, le caractère compliqué et complexe du dossier d'où l'importance d'ouvrir un large dialogue. Des députés ont salué, dans ce sens, les décisions du Président, particulièrement la constitution d'une commission nationale chargée de la révision des subventions publiques.

#### INSTALLATION PROCHAINE D'UNE COMMISSION NATIONALE ÉLARGIE

**Le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed**, indique qu'une commission nationale élargie, composée de techniciens, d'experts, d'élus et de représentants de la société civile sera installée incessamment par le chef de l'Etat. Fayed affirme qu'entre 2018 et 2021, le total des subventions directes et indirectes oscillait entre 3.900 et 5.130 milliards de dinars. Selon lui, les subventions universelles (produits alimentaires, énergétiques et l'eau) s'élèvent à quelque 56% du total des subventions soit près de 2.800 milliards de dinars annuellement. **Le DGB** fait savoir que durant 2021, le taux des subventions directes et indirectes s'est élevé à 5.131 milliards de dinars, soit 23% du produit intérieur brut (PIB).

Les subventions universelles occupent 62% du total des subventions soit près de 3.181 milliards de dinars (14% du PIB). Quant à la répartition des subventions universelles, le responsable fait savoir que la subvention des produits énergétiques a atteint 85%, soit l'équivalent de 2.703,8 milliards de dinars. La subvention de l'eau coûte à l'Etat 63,6 milliards de dinars, soit 2% du total des subventions. Précision : le chiffre exclut les montants destinés à la réalisation des grands projets hydrauliques.

Le représentant du ministère des Finances reconnaît la complexité du dossier. Il estime que la révision de la politique des subventions doit être précédée par la mise en œuvre de la numérisation et l'établissement d'une cartographie des revenus des ménages éligibles. Selon lui, la politique actuelle profite beaucoup plus aux riches qu'aux familles nécessiteuses, citant l'exemple des subventions sur les carburants. «Les riches en profitent sept fois plus que les moins aisés», fait-t-il remarquer.

## **INSTALLATION PROCHAINE D'UNE COMMISSION NATIONALE ÉLARGIE**

Le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, indique qu'une commission nationale élargie, composée de techniciens, d'experts, d'élus et de représentants de la société civile sera installée incessamment par le chef de l'Etat.

Fayed affirme qu'entre 2018 et 2021, le total des subventions directes et indirectes oscillait entre 3.900 et 5.130 milliards de dinars. Selon lui, les subventions universelles (produits alimentaires, énergétiques et l'eau) s'élèvent à quelque 56% du total des subventions soit près de 2.800 milliards de dinars annuellement.

Le DGB fait savoir que durant 2021, le taux des subventions directes et indirectes s'est élevé à 5.131 milliards de dinars, soit 23% du produit intérieur brut (PIB). Les subventions universelles occupent 62% du total des subventions soit près de 3.181 milliards de dinars (14% du PIB). Quant à la répartition des subventions universelles, le responsable fait savoir que la subvention des produits énergétiques a atteint 85%, soit l'équivalent de 2.703,8 milliards de dinars. La subvention de l'eau coûte à l'Etat 63,6 milliards de dinars, soit 2% du total des subventions. Précision : le chiffre exclut les montants destinés à la réalisation des grands projets hydrauliques.

Le représentant du ministère des Finances reconnaît la complexité du dossier. Il estime que la révision de la politique des subventions doit être précédée par la mise en œuvre de la numérisation et l'établissement d'une cartographie des revenus des ménages éligibles. Selon lui, la politique actuelle profite beaucoup plus aux riches qu'aux familles nécessiteuses, citant l'exemple des subventions sur les carburants. «Les riches en profitent sept fois plus que les moins aisés», fait-t-il remarquer.



## **ASSURANCE SANTÉ : AXA Algérie lance la formule Sahty**

La souscription à cette nouvelle offre de couverture est ouverte aux personnes dès l'âge de 19 ans et pour les seniors jusqu'à l'âge de 70 ans. Sahty Marhaba», «Sahty Raha» et «Sahty Lahna» constituent les trois formules de la solution «AXA Sahty» de la campagne AXA Assurance Algérie, lancée depuis 2019 et mise à jour depuis deux mois.

Cette solution consiste en la couverture de santé aux particuliers, individuelle ou pour toute la famille, «garantissant la prise en charge des dépenses de santé aux frais réels engagés», ont déclaré les responsables d'AXA Algérie lors d'une conférence de presse organisée hier au siège de la compagnie.

«La santé est un des axes prioritaires de développement d'AXA Algérie et un axe de croissance sur lequel nous avons toujours été pionniers et innovants», a déclaré Saïd Hamdouche, directeur général d'AXA Algérie en précisant qu'«AXA Sahty est un gage d'accompagnement de nos assurés dans leur protection au quotidien et de simplification avec une qualité de service améliorée grâce à la transformation digitale, autre axe de développement important sur lequel nous continuerons à nous positionner très significativement».

Cette nouvelle offre, s'inscrivant justement dans ce processus d'innovation, se veut «une réponse en termes de couverture incluant des garanties exclusives, qu'en termes de service et de simplification grâce au portail client permettant un parcours facile et rapide à l'ensemble de ses assurés», a-t-il ajouté.

Pour le directeur commercial de la compagnie, Nazim Annad, la santé des personnes est l'élément essentiel dans le développement économique et social. «La couverture de santé constitue l'une de nos préoccupations au sein de notre entreprise. AXA Sahty est justement la solution pour une meilleure protection à travers une innovation qui est le tiers payant», a-t-il affirmé. Que contient cette offre considérée comme une solution ?

La responsable marketing, Mme Fifi Ahir, a expliqué que cette couverture de santé individuelle ou pour toute la famille est destinée aux personnes affiliées ou non affiliées à la Sécurité sociale. Elle se présente sous forme de trois formules simplifiées, adaptées aux besoins des assurés, «proposant les plafonds de remboursement les plus importants du marché et un ensemble complet de couverture santé, incluant des garanties exclusives pour une prise en charge aux frais réels engagés.

Ce qui va de la consultation à l'hospitalisation en passant par l'exploration et le traitement», a-t-elle expliqué, en précisant que les trois packs, notamment Sahty Marhaba, Sahty Raha et Sahty Lahna, couvrent selon un plafonnement fixe de remboursement pour chacun avec des budgets respectivement maîtrisés, limités et jusqu'à une protection optimale.

Ces plafonds de remboursement sont fixés de 300 000 à 500 000 DA jusqu'à 1 000 000 DA selon la formule choisie. «Ce qui permet de bénéficier d'une couverture complète et un remboursement significatif pour toutes les dépenses de santé, y compris pour la prise en charge des cancers, des prestations dentaires et optiques, maternité», a fait savoir Mme Achir. Elle a souligné qu'une remise de 10% est appliquée systématiquement sur les contrats famille et que 130 établissements de santé privés sont conventionnés avec AXA Assurance.

La souscription à cette nouvelle offre de couverture est ouverte aux personnes dès l'âge de 19 ans et pour les seniors jusqu'à l'âge de 70 ans. Un portail client 100% digital permet aux assurés de suivre les contrats AXA Sahty, déclarer et suivre leurs sinistres et accéder à un ensemble de fonctionnalités pour leur faciliter le parcours. Les frais de souscription sont fixés à 25 DA/jour pour le contrat famille et à 30 DA/j pour le contrat individuel.

Les souscripteurs n'ont qu'à présenter leurs demandes de soins établies par un médecin prescripteur pour être orientés vers la structure adaptée et le choix lui est laissé afin d'opter pour la formule tiers payant (ne rien payer) ou le remboursement après engagement des frais de soins.



## **HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION QUEL PROFIL POUR SON PRÉSIDENT ?**

Créée officiellement en mai dernier, la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) fera-t-elle disparaître l'Office central de répression de la corruption (OCRC) ? Tout porte à le croire. En effet, lors de son passage devant l'APN, le ministre de la Justice l'a confirmé en déclarant que la HATPLC remplacera l'OCRC, puis par la nomination le 12 juin de Mokhtar Lakhdari, le désormais ex-directeur général du défunt OCRC, au poste de DRH au ministère de la Justice.

Quant est-il alors du sort de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) ? Dans le milieu des magistrats, on s'interroge déjà sur le profil extraordinaire du futur président de la nouvelle instance d'enquête financière et administrative, dont la nomination n'a pas été encore décidée.

De quelle envergure est-il puisque, sur le plan national, il va présider des membres, en majorité des magistrats, issus des hautes instances judiciaires de l'Etat et, sur celui régional et international, ce futur président doit veiller «au développement de la coopération avec les institutions et organisations de prévention et de lutte contre la corruption».

S'exprimant devant les représentants de la Chambre basse le 22 mars dernier, le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Abderrachid Tebbi, a affirmé que «la présidence de cette instance sera confiée à une personnalité nationale compétente, avec un parcours professionnel sans faute, désignée par le président de la République».

Et d'expliquer dans le détail : «Le président de la HATPLC sera désigné par le président de la République pour un mandat unique de cinq ans renouvelable, tout autant que les membres du conseil de cette instance qui seront nommés aussi par décret présidentiel pour un seul quinquennat.

Le conseil de la HATPLC sera composé de 12 membres, dont trois désignés par le président de la République, deux magistrats de la Cour suprême et un autre du Conseil d'Etat qui seront désignés par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), un magistrat de la Cour des comptes, trois autres personnalités aux compétences avérées dans les domaines juridique et financier, qui seront choisis par les deux Chambres du Parlement et le Premier ministre, ainsi que trois autres membres issus de la société civile.

Les membres du conseil de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption pour un mandat de cinq ans non renouvelable.» Interrogé sur la personne qui présiderait cette instance, Nasr Eddine Lezzar, avocat d'affaires, soutient : «Le profil de la personne qui dirigera cette instance est un peu complexe à déterminer tant ses attributions sont disparates et parfois confuses.

Il s'agit à la fois d'un organe d'étude, d'analyse, d'orientation et de proposition, et un organe opérationnel qui reçoit les plaintes et dénonciations. De par ses missions, le profil idéal serait celui qui réunirait des compétences techniques avérées en matière juridique et financière.»



## COMMENTAIRE : Ultime redressement

Le 60e anniversaire de l'indépendance sera un moment de recueillement et de reconnaissance envers les générations passées ayant payé un lourd tribut dans la lutte victorieuse contre le colonialisme, mais aussi une halte rétrospective avant d'appréhender un avenir qui s'annonce des plus tumultueux à travers le monde.

De redressements proclamés à des réformes mal engagées, d'ouverture politique éphémère à des périodes de glaciation prolongées, l'histoire récente est un condensé de rendez-vous manqués avec le progrès et l'émancipation véritable à laquelle avaient rêvé les artisans de l'indépendance.

Les systèmes de gouvernance successifs ont multiplié les ingrédients des crises diverses, en réussissant toujours à les rendre effectives, et en réunissant les conditions de l'explosion, en la rendant possible à plusieurs reprises ces dernières décennies. La plus grave épreuve ayant résulté de la gestion chaotique et irraisonnée a été la décennie noire, les années 1990, dont seule la loi en vigueur empêche d'en ouvrir les pages sanglantes et d'évoquer les traumatismes enfouis.

Cette «tragédie» qui avait fait vaciller les institutions a été provoquée par une autre catastrophe, latente et non encore dépassée, celle qui a frappé le système éducatif, miné moins d'une quinzaine d'années après l'accès à l'indépendance.

La réforme de l'école, pour revenir simplement aux bases d'un enseignement bâti sur la science et la rationalité, est l'un des chantiers qui attendent d'être engagés sous le sceau de l'urgence. Les signaux d'alerte n'ont pas manqué ces derniers temps, et ont culminé avec les actes de saccage dans les établissements à la fin de l'année scolaire, ou les regrettables épisodes de fraude aux examens et la cascade de condamnations à la prison, signant la faillite totale de la pédagogie.

Le pays connaîtra un sursaut salvateur quand il renouera avec la modernité et les sciences dans les programmes scolaires mais aussi, et surtout, la démocratie dans la vie publique et politique. L'unanimisme qui se réinstalle insidieusement n'est ni rassurant ni prometteur. Il est porteur de risques de résurgence de l'allégeance et du clientélisme qui ont amené, ces vingt dernières années, à la plus grande opération de dilapidation de deniers publics et à un cycle infernal de corruption jamais connus depuis l'indépendance.

La protection des richesses du pays ne peut s'accommoder que d'un mode de gouvernance s'appuyant sur la transparence, la compétence et le mérite, autant d'attributs d'un système démocratique.

Les partis de cette mouvance, en cours de restructuration et de réappropriation de leurs repères, auront nécessairement un rôle à jouer dans l'avenir immédiat. Une perspective aussi souhaitable qu'incontournable dès lors que leur projet recoupe grandement les aspirations de la majorité de la population, en attente d'idées nouvelles et d'une impulsion positive et décisive en faveur du développement.

Les gestions passées ont montré que le pouvoir peut explorer pendant des années la voie de l'autoritarisme, de l'hégémonie et de la répression erratique, avant de se convaincre que le sauvetage du pays passe par une ouverture en direction des forces du progrès. Si la désillusion économique a été aussi cinglante, c'est parce que la nébuleuse prédatrice, maffieuse et illettrée, avait été adoubée et des opérateurs aguerris dans la création d'entreprises et de richesses ont été poussés à la marge.

Affaiblies et réduites à la survie, toutes ces forces continuent de nourrir la même ambition pour leur pays et savent qu'elles ne peuvent déroger au devoir patriotique pour une réelle et ultime chance de redressement national.



### [Journée parlementaire à l'APN : M. Boughali : «Nécessité de cibler les subventions»](#)

M. Ibrahim Boughali, qui s'exprimait à l'ouverture des travaux d'une journée parlementaire sur les subventions, a précisé que cette impérieuse nécessité de révision de la politique des subventions est également soutenue par l'ensemble des acteurs de la société civile, les partis politiques, ainsi que les différentes organisations nationales.

## Moundji à propos de l'Aéroport international d'Alger : «Il faut améliorer les performances»



Le ministre du Transport, Abdellah Moundji, a présenté, hier à Alger, les principaux axes de la feuille de route de son secteur, «dans le cadre du Plan de modernisation et du renforcement de la compagnie aérienne nationale Air Algérie».



## Recettes record en 2022 : Exportations

L'économie algérienne est-elle sur la voie d'un redressement durable après six ans de crise ? Les derniers chiffres concernant la croissance économique et les exportations hors-hydrocarbures convergent vers cette hypothèse. Les récentes prévisions du Gouvernement tablent sur une croissance de 3,4% en 2022.



## Aides et subventions : l'APN planche sur le ciblage

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est exprimé, ce samedi à Alger, au sujet des subventions monétaires directes, mentionnées dans la LF 2022. Il a souligné « la sensibilité » de ce dossier et l'importance du ciblage pour que ces subventions soient orientées vers « ceux qui la méritent ».

## Plus de 5.000 milliards de dinars de subventions destinées à l'Aide sociale en 2021

Le Directeur général du Budget au ministère des Finances, Faïd Abdelaziz a affirmé, samedi à Alger, que les subventions destinées à l'Aide sociale avaient dépassé les 5.000 milliards de dinars en 2021, précisant que les subventions sur les prix des produits de base profitaient aussi bien aux ménages pauvres que riches.



## Le pétrole termine en forte baisse, plombé par les craintes de récession

Les cours du pétrole ont conclu en forte baisse vendredi, plombés par les craintes de récession et des indicateurs décevants aux États-Unis, dans un contexte de resserrement des taux d'intérêt par les banques centrales.



## رئيس الجمهورية يت رأس اليوم اجتماعا لمجلس الوزراء : قانون مالية تكميلي.. وإصلاح المنظومة التربوية

□ دراسة مشروع قانون الجمعيات.. وتحضيرات ستينية الاستقلال

□ إجراءات هامة منتظرة ضمن "الاقتصاد الجديد" ودفع التنمية والاستثمار

يت رأس رئيس الجمهورية، القائد الأعلى للقوات المسلحة، وزير الدفاع الوطني، السيد عبد المجيد تبون، اليوم الأحد، اجتماعا لمجلس الوزراء يخصص للدراسة والمصادقة على مشاريع قوانين وعروض تخص العديد من القطاعات. وأشار أمس السبت، بيان لرئاسة الجمهورية أن اجتماع مجلس الوزراء يتناول اليوم بالدراسة والمصادقة، مشروع القانون العضوي المتعلق بالجمعيات، مشروع قانون المالية التكميلي لسنة 2022، إضافة إلى عروض منها مراجعة البرامج التعليمية والكتاب المدرسي والتحضيرات الخاصة بستينية الاستقلال



## إعانة الأسر الغنية عادلت 7 أضعاف الفقيرة في الوقود.. مدير الميزانية: وسطاء استولوا على 15 ألف مليار من أموال الدعم

استولى وسطاء وسماسرة على 152 مليار دينار من التخصيصات العمومية، الموجهة لدعم الفئات الهشة والطبقة المتوسطة وفق تصريحات ممثل وزارة المالية عبد العزيز فايد، الذي كشف بالأرقام عن استفادة الأسر الغنية من إعانات مالية تفوق بكثير تلك التي تستفيد منها الأسر الفقيرة.



## أرباب العمل يدعون لإصلاح المنظومة الجبائية

استمعت، السبت، لجنة الشؤون الاقتصادية والتنمية والصناعة والتجارة والتخطيط برئاسة سماعيل قوادرية، رئيس اللجنة، إلى عرض قدمه ممثلي عن الكنفدرالية الجزائرية لأرباب العمل المواطنين.

## تنصيب ياسين بن سليمان رئيسا مديرا عاما للجوية الجزائرية

أشرف وزير النقل، عبد الله منجي، أمس، بالجزائر العاصمة، على تنصيب ياسين بن سليمان رئيسا مديرا عاما لشركة الخطوط الجوية الجزائرية. وتم تعيين ياسين بن سليمان خلفا للسيد أمين دباغين مسراوة الذي كان يتولى المنصب بالنيابة منذ 11 جانفي 2021. وجرت مراسم التنصيب بمقر وزارة النقل،



بحضور عدد من إطارات الوزارة وشركة الخطوط الجوية الجزائرية. ومن أهم المناصب التي شغلها الرئيس المدير العام الجديد لشركة الخطوط الجوية الجزائرية منصب مندوب عام لإحدى شركات الطيران، ومدير تجاري بمؤسسة تسيير مصالح مطارات الجزائر على مستوى مطار الجزائر العاصمة.

مطالب بضبط دقيق لقائمة المعوزين

## الوسطاء "يلتهمون" 152 مليار دينار من أموال الدعم

● وقال مسؤول في وزارة المالية أمس إن الأغنياء في الجزائر هم أكبر مستفيد من الدعم العمومي لأسعار الوقود والمواد الاستهلاكية.

وذكر مدير الميزانية في وزارة المالية فايد عبد العزيز، في تدخله خلال يوم برلماني حول سياسة الدعم الاجتماعي بالمجلس الشعبي الوطني، أن العائلات الفقيرة في الجزائر تستفيد من شح التمويل العمومي لدعم أسعار الوقود فقط، فيما يستفيد الأغنياء من النسبة الباقية.

ونبه إلى أن الإعانات الشاملة لدعم المنتجات الشاملة لا تفرق بين الأسر الفقيرة والغنية، وأن 152 مليار دينار من أموال دعم المواد ذات الاستهلاك الواسع مثلا يستحوذ عليها الوسطاء بغير وجه حق، ما يستدعي مراجعة هذه السياسة، باعتبار أن سياسة الدعم المعمم رسخت ظاهرة التبذير والاستهلاك المفرط، حسب قوله.

وتحتل الجزائر الصدارة في قائمة الدول التي توفر غازا طبيعيا رخيصا لمواطنيها، والخامسة في قائمة الدول التي توفر وقودا رخيصا (بنزين ومازوت)، فيما تتصدر إيران القائمة حسب تقديرات ممثل وزارة المالية.

وأعلن المتحدث أن إجمالي الإعانات الصريحة المرصودة في ميزانية الدولة انتقلت، في الفترة الممتدة من 2018 إلى 2020، من 3900 مليار دينار جزائري إلى 5130 مليار دينار جزائري، واحتلت الإعانات الشاملة منها ما يعادل 56% من إجمالي هذه الإعانات خلال نفس الفترة، أي 2008 مليار دينار جزائري.

وبلغت الإعانات الضمنية والصريحة 5131 مليار دينار جزائري، أي ما يعادل 23% من الناتج المحلي الخام، أما الإعانات الشاملة فتتمثل بـ62% من إجمالي هذه الإعانات.

● وقال مسؤول في وزارة المالية أمس إن الأغنياء في الجزائر هم أكبر مستفيد من الدعم العمومي لأسعار الوقود والمواد الاستهلاكية.

وذكر مدير الميزانية في وزارة المالية فايد عبد العزيز، في تدخله خلال يوم برلماني حول سياسة الدعم الاجتماعي بالمجلس الشعبي الوطني، أن العائلات الفقيرة في الجزائر تستفيد من شح التمويل العمومي لدعم أسعار الوقود فقط، فيما يستفيد الأغنياء من النسبة الباقية.

ونبه إلى أن الإعانات الشاملة لدعم المنتجات الشاملة لا تفرق بين الأسر الفقيرة والغنية، وأن 152 مليار دينار من أموال دعم المواد ذات الاستهلاك الواسع مثلا يستحوذ عليها الوسطاء بغير وجه حق، ما يستدعي مراجعة هذه السياسة، باعتبار أن سياسة الدعم المعمم رسخت ظاهرة التبذير والاستهلاك المفرط، حسب قوله.

وتحتل الجزائر الصدارة في قائمة الدول التي توفر غازا طبيعيا رخيصا لمواطنيها، والخامسة في قائمة الدول التي توفر وقودا رخيصا (بنزين ومازوت)، فيما تتصدر إيران القائمة حسب تقديرات ممثل وزارة المالية.

وأعلن المتحدث أن إجمالي الإعانات الصريحة المرصودة في ميزانية الدولة انتقلت، في الفترة الممتدة من 2018 إلى 2020، من 3900 مليار دينار جزائري إلى 5130 مليار دينار جزائري، واحتلت الإعانات الشاملة منها ما يعادل 56% من إجمالي هذه الإعانات خلال نفس الفترة، أي 2008 مليار دينار جزائري.

وبلغت الإعانات الضمنية والصريحة 5131 مليار دينار جزائري، أي ما يعادل 23% من الناتج المحلي الخام، أما الإعانات الشاملة فتتمثل بـ62% من إجمالي هذه الإعانات.

ف. جمال

## Revue de presse Week end



### Finances publiques: L'agence de l'informatique dissoute

L'agence de l'informatique des finances publiques est désormais dissoute. Un décret exécutif vient de sortir dans ce sens dans le dernier journal officiel. L'agence de l'informatique des finances publiques a été créée, faut-il le rappeler, le 10 mars 2008.



### **LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES : De bons points pour l'Algérie, l'Afrique fait des progrès**

La 11e réunion de l'Initiative Afrique, Transparence fiscale en Afrique 2022, tenue le 14 du mois en cours, s'est félicitée des derniers progrès de la région dans la lutte contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites (FFI) grâce à la transparence et à l'échange d'informations à des fins fiscales. Ce rapport annuel est considéré comme une source d'information unique pour les décideurs et les citoyens sensibles à la problématique de l'évasion fiscale transfrontalière, rendant compte d'un programme qui s'est imposé, en tout cas, comme l'une des réponses des pays africains au défi des FFI, estimés entre 50 et 80 milliards de dollars.

Le rapport a distribué des bons points, notamment à l'Algérie qui, en septembre 2021, avait marqué un pas dans sa lutte contre le transfert illicite des capitaux vers l'étranger, en rejoignant le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Par cette adhésion, l'Algérie est devenue le 163e membre du Forum mondial et le 33e membre d'Afrique.

«Comme tous les autres membres du Forum mondial, l'Algérie participera sur un pied d'égalité et s'engage à lutter contre l'évasion fiscale par la mise en œuvre progressive des normes internationalement reconnues en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales», avait déclaré le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

Notre pays a signé aussi la Déclaration de Yaoundé, et s'est approprié ainsi des outils capables de lui permettre de rattraper le retard dans la lutte contre l'évasion fiscale transfrontalière, organisée par la mafia des décennies Bouteflika ; une saignée ayant affaibli l'assiette fiscale nationale, et ébranlé sérieusement l'intégrité et l'équité des systèmes fiscaux. Reste à espérer maintenant la mise en place rapide des normes et des mécanismes du programme et attendre les premiers résultats.

## **REMONTER LA PENTE DE LA COVID**

Le rapport, coproduit par le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales, la Commission de l'Union africaine et le Forum africain sur l'administration fiscale, couvre 38 pays africains.

«Il mesure l'impact du travail de l'Initiative Afrique et détaille les activités de renforcement des capacités menées par le Forum mondial et ses partenaires en 2021», précise-t-on. Compte tenu de l'engagement accru des pays africains en faveur du programme de transparence fiscale et des niveaux élevés de flux financiers illicites en provenance des pays africains, l'Initiative Afrique, mise en place pour une période de trois ans (2015-2017), a été renouvelée pour une deuxième phase (2018-2020) en novembre 2017 et pour une troisième phase (2021-2023) en octobre 2020. «Il est évident que des progrès significatifs ont été enregistrés par rapport à 2020, notamment par l'adhésion de nouveaux membres à l'Initiative et l'utilisation croissante de la demande de renseignements par les pays africains, qui s'est traduite par des recettes fiscales supplémentaires», note dans le préambule Albert M. Muchanga, commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux mines, auprès de la Commission de l'Union africaine.

Le rapport 2022 arrive à un moment où les gouvernements s'efforcent de relancer les économies, impactées ces dernières années par la pandémie de Covid-19, et où la mobilisation des ressources nationales est plus que jamais vitale pour les gouvernements et les citoyens. Le montant impressionnant des pertes dues à l'évasion fiscale et aux autres FFI a un impact direct sur le programme de développement de la région. Selon Maria José Garde, présidente du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, «l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales est au cœur des efforts des gouvernements pour juguler les effets de la pandémie de Covid-19 et améliorer la vie des citoyens.

Au cours des sept dernières années, l'Initiative Afrique a été un catalyseur de changement dans la compréhension et l'utilisation de l'échange de renseignements (ER) comme outil de lutte contre l'évasion fiscale et autres flux financiers illicites et d'augmentation des recettes fiscales. Les résultats présentés dans cette quatrième édition du rapport Transparence fiscale en Afrique montrent que nous sommes sur la bonne voie et nous devons poursuivre nos efforts».

## **DES RÉSULTATS «REMARQUABLES»**

Le rapport relève que de plus en plus de pays africains rejoignent le programme de transparence fiscale, ce qui témoigne, est-il souligné, de l'attention politique croissante accordée à l'échange de renseignements fiscaux sur le continent africain. Et les résultats sont remarquables, se félicite-t-on. Les informations statistiques fournies sur la mise en œuvre de la norme sur l'échange de renseignements sur demande (la norme ERD) et de la norme sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (la norme EAR) en Afrique sont édifiantes.

Pour étayer ce constat, les rédacteurs de la synthèse avancent que «depuis 2014, le nombre de demandes d'ER envoyées par les pays africains a été multiplié par 15. Sur la même période, neuf pays africains ont collecté 233 millions d'euros en utilisant la norme d'EAR».

L'utilisation croissante des demandes de renseignements par les pays africains s'est traduite par des recettes fiscales supplémentaires. En 2021, trois pays africains ont identifié 37,2 millions d'euros (38.9 millions de dollars) d'impôts supplémentaires en conséquence directe des demandes envoyées. Néanmoins, relativise le rapport, les progrès réalisés en 2021 restent inégaux, puisque quatre pays représentent à eux seuls 92% des demandes envoyées. Par ailleurs, «les membres les plus anciens du Forum mondial sont, en général, à un stade avancé de mise en œuvre des normes, tandis que les nouveaux membres cherchent à mettre en place les bases», est-il encore signalé.

L'ampleur des flux financiers illicites en provenance d'Afrique est ravageuse pour les économies du continent. Un rapport de 2019 de la Commission de l'UA a estimé le montant entre 50 et 80 milliards de dollars par an, tandis qu'en 2020, la Cnuced a identifié des pertes de 88,6 milliards de dollars par an. Ce qui a creusé le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique (près de 200 milliards par an). Un déficit augmenté d'environ 50% selon les estimations de 2021, à cause de la pandémie.

Ce qui a poussé l'Union africaine à placer la lutte contre les flux financiers illicites en tête de ses priorités, les considérant comme essentiels à la réalisation de l'Agenda 2063, «L'Afrique que nous voulons».



## **ON VOUS LE DIT : L'investissement bloqué par les agents du foncier à Blida**

Au moment où la facilitation des procédures liées à l'investissement sont prônées en haut lieu, la réalité du terrain est pourtant tout autre. À Blida, par exemple, plusieurs porteurs de projets n'arrivent toujours pas à concrétiser leurs investissements et créer de la richesse à cause de la bureaucratie touchant le secteur du foncier. Ainsi, des opérateurs économiques éprouvent toutes les peines du monde à avoir leur copie fiche et actes alors que la justice a tranché en leur faveur.

Pire encore, des copies fiche sont déjà établies mais non encore remises aux concernées depuis plusieurs mois. «Que cherchent certains agents à la Conservation foncière de Blida ? De la tchiba !?», se demande-t-on avec un air plein de soupçon. En voulant avoir le son de cloche de la direction des Conservations foncières de la wilaya de Blida, le directeur était injoignable même si un rendez-vous était déjà établi au préalable.



## **COMMENTAIRE : Comment sauver les entreprises publiques ?**

L'actualité économique algérienne est rythmée par des mesures visant à améliorer l'environnement de l'investissement, mais aussi par les incessantes tentatives de sauvetage du secteur public marchand.

Un secteur qui compte plus d'un millier d'entreprises publiques défailtantes, lesquelles emploient près d'un demi-million de personnes, qui se retrouvent en situation d'extrême vulnérabilité. Ciblées de dettes et affaiblies par des années de mauvaise gestion, ces entreprises sont à l'agonie.

Sur 51 entreprises publiques qui sont à l'arrêt en raison de difficultés financières, 15 sociétés reprendront leurs activités avant la fin de l'année en cours, grâce à des plans de redressement qui viennent d'être approuvés par le Conseil de participation de l'Etat. Les mécanismes de sauvetage mis en branle depuis les années 1990 avaient, jusque-là, tous pâti d'une erreur fondamentale de vision à long terme.

Ce que porte ce nouveau «parachute de secours», c'est qu'il promet surtout d'inclure un audit financier, la nomination de nouveaux gestionnaires appelés à signer un contrat de performance et, enfin, la mobilisation de financements bancaires nécessaires au redémarrage des activités, dont notamment la prise en charge des arriérés de salaires des travailleurs. Ce renflouement de la trésorerie de ces entités publiques, prévu après un audit précis, doit définitivement permettre une gestion saine de ce secteur public marchand, car l'Etat ne doit plus continuer à dépenser à perte et sans compter l'argent du contribuable. Les banques publiques ne doivent plus prêter de l'argent qui ne sera jamais remboursé.

Pour les experts, l'audit financier de ces entreprises en difficulté doit être accompagné d'une étude complète du marché et d'un contrôle technique pour s'enquérir précisément des capacités réelles de production. Ces trois études doivent être réalisées sereinement par des experts indépendants, qui doivent présenter leurs résultats au Conseil de participation de l'Etat, lequel pourra ainsi décider en ayant toutes les informations en main : soit restructurer, redéployer ou encore privatiser ces entreprises publiques.

En cas de privatisation, le processus se fera par l'introduction en Bourse d'une partie du capital de ces entreprises étatiques. L'Etat doit privatiser en priorité là où des risques financiers existent pour les contribuables et où les tâches peuvent être mieux accomplies par des acteurs privés que par des entreprises publiques.

Sous couvert d'une notion de service public rarement motivée politiquement et extrêmement large, le nécessaire développement économique de ces entités est entravé et retardé. Il est temps de s'armer de courage politique pour définir ce qui relève du service public, susceptible d'être subventionné le cas échéant, et ce qui ne l'est pas. Ce qui ne relève pas du service public devrait être soumis à la concurrence. Il est nécessaire de revoir de fond en comble le rôle que l'on veut voir jouer par le service public en entreprenant des réformes clairvoyantes.

En fin de compte, il n'y a pas d'autre solution que de mener un débat sur le niveau du service public que nous voulons à l'avenir et sur qui doit le financer. La réforme du secteur public marchand, qui ne passe pas forcément par un sauvetage des infrastructures critiques, est moins coûteuse que ce qu'occasionneraient leur faillite et les effets négatifs sur l'économie nationale.



### [Les présidents d'organisations patronales "optimistes" quant au programme de relance économique du Président Tebboune](#)

Le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), M. Lakhdar Rakhroukh a affirmé, jeudi à Alger, que les présidents des organisations patronales étaient "optimistes" quant au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la relance de l'économie nationale.



### [Pays à revenus faibles et moyens : 577 milliards d'euros envoyés par des immigrés à leurs familles en 2021](#)

Les immigrés du monde entier ont envoyé en 2021 plus de 577 milliards d'euros à leurs familles dans les pays à revenus faibles et moyens, a annoncé jeudi le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Ce chiffre, précise – t-pourrait atteindre entre 2022 et 2030 un montant cumulé d'environ 5.150 milliards d'euros, soit l'équivalent de deux fois le Produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique entière en 2021.



## Algérie : les exportations hors hydrocarbures ont atteint les 2,2 milliards de dollars.

Les exportations hors hydrocarbures ont atteint 2,2 milliards de dollars en 2022, marquant ainsi une nette progression par rapport à l'année passée. Dzair Daily vous donne plus de détails à ce sujet dans cette édition du vendredi 17 juin 2022.



## **RELANCE ÉCONOMIQUE : Des représentants du patronat chez le président Tebboune**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a reçu, jeudi dernier à Alger, des présidents d'organisations patronales. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

A l'issue de l'audience, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Lakhdar Rakhroukh, a affirmé que les présidents des organisations patronales étaient «optimistes» quant au programme du président de la République visant la relance de l'économie nationale. Le président de l'Unep a précisé, dans ce cadre, que «les entretiens avec le Président étaient très constructifs, et nous en sommes sortis optimistes quant au programme du Président visant la relance de l'économie nationale».

«Nous allons transmettre cet optimisme aux autres chefs d'organisation», a-t-il dit. Affirmant que les organisations patronales œuvraient à «unifier les rangs en vue de relancer la croissance économique», le président de l'Unep a qualifié la concertation avec les représentants du secteur économique de tradition salubre initiée par le président Tebboune. Ceci dénote «le grand intérêt qu'il accorde à ce secteur sensible».

Les entretiens ont été une occasion pour «soulever les préoccupations des investisseurs et des gestionnaires», a-t-il ajouté. Ont assisté à cette audience le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes, Saïda Neghza, et le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, Sami Agli.

## **PÉTROLE ALGÉRIEN : Une hausse mensuelle de près de 6 dollars en mai**

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 5,91 dollars en mai dernier par rapport à avril, soutenus notamment par des fondamentaux solides du marché pétrolier, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Selon le dernier rapport mensuel de l'Opep, «la moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée de 109,37 dollars/baril en avril dernier à 115,28 dollars en mai, soit une hausse de 5,4%».

Avec cette hausse, le Sahara Blend s'est classé à la quatrième place des bruts les plus chers en mai 2022 parmi les 13 bruts de l'Opep, selon le rapport. Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.



## **Startups Signature d'une convention de partenariat entre «Algeria Venture» et «Google for Startups»**

L'accélérateur de startups «Algeria Venture» a signé, jeudi à Alger, une convention de partenariat avec «Google for Startups» dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MENA), en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid. La convention a été signée au niveau de l'espace «Algeria Venture», en marge de la Foire internationale d'Alger, par le directeur général d'«Algeria Venture», Sid Ali Zerrouki, et le responsable de l'écosystème des développeurs de «Google» dans la région MENA, Salim Abid.

A cette occasion, M. El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de ce partenariat avec «Google» qui est leader dans le domaine des nouvelles technologies, assurant que la convention «permettra d'encadrer et de former un maximum de startups et de répondre à leurs demandes croissantes de formations». Elle permettra également aux startups d'utiliser les technologies de Google pour faire aboutir leurs projets, a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur général d'«Algeria Venture» a mis en exergue l'importance de ce partenariat qui permettra aux startups, a-t-il dit, de bénéficier de formations assurées par des experts internationaux et de développer leurs compétences.

Il s'agit de former une centaine de startups en 2022, tout en s'efforçant d'augmenter le nombre de bénéficiaires dans les années à venir. Le responsable a mis l'accent sur la politique économique des pouvoirs publics, qui misent beaucoup sur ce domaine, en offrant un

écosystème intégré assurant tous les moyens permettant aux startups de se développer Il a également salué le rôle efficient d'«Algeria Venture» dans le système des startups, en termes d'accompagnement et de mise à disposition de tous les moyens nécessaires.



### **Tebboune installera ce lundi le Conseil supérieur de la jeunesse : Les bourgeois de la nouvelle Algérie**

Le Conseil est conçu comme une sorte de mosaïque où toutes les couches et les catégories de la jeunesse seront présentes et représentées en son sein. La cérémonie d'installation officielle du Conseil supérieur de la jeunesse par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui se déroulera lundi prochain, sera un événement politique de choix. La frange de la jeunesse sera au rendez-vous, avec son destin et sa mission historique des plus importants.

**SELON LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE**

# Reprise de la production automobile en Algérie

*Le ministre de l'Industrie est revenu encore une fois sur le dossier de l'automobile, en tentant de rassurer les citoyens quant à un dénouement proche. Il parlera même d'un délai de moins d'une année pour la reprise de l'activité industrielle.*

Intervenant dans le cadre d'un entretien accordé au site internet La Patrie News, Ahmed Zeghdar souligne d'abord que « c'est un dossier qui nous tient à cœur, car nous voulons construire une vraie industrie automobile », en faisant allusion aux errements enregistrés précédemment et qui ont occasionné de très lourdes pertes pour le Trésor public. D'ailleurs, il ne manquera pas de noter que « les sommes colossales dépensées en 2013 – plus de 12 milliards de dollars – est un crime contre le pays. Avec cet argent, nous aurions pu drainer les plus grands constructeurs automobiles ».

Il précisera encore plus le fond de sa pensée : « Deux milliards de dollars nous auraient permis d'acheter une chaîne de production complète, mais l'investissement a été réduit au gonflage des pneus ».

Rappelons juste que durant l'exercice cité par le ministre, l'Algérie avait, effectivement, importé plus de 650 000 véhicules toutes catégories confondues, ce qui constituait une performance commerciale exceptionnelle comparable, voire même supérieure à certains grands marchés européens, comme l'Espagne, la Belgique ou encore le Portugal.

## Vers des solutions rationnelles et durables

Abordant le contexte automobile actuel en Algérie, le responsable du département de l'industrie affirme : « À présent, nous ne

nous inscrivons plus dans une démarche d'urgence. Nous prônons des solutions rationnelles et durables, pour ne plus commettre les mêmes erreurs. L'Algérie possède des capacités immenses et un marché attractif pour les plus grands constructeurs automobiles.

La nouvelle loi sur l'investissement enclenche le redémarrage de cette industrie. Et tout en déclarant comprendre le souhait de tout citoyen d'acquérir un véhicule neuf, Ahmed Zeghdar relève que « c'est légitime, mais à quel prix ? Nous souhaitons que les prix soient abordables pour les consommateurs algériens. Autrement, les pouvoirs publics n'ont pas interdit aux particuliers d'acheter des véhicules de l'étranger. Chaque mois, 2 000 à 3 000 véhicules neufs sont importés, avec un pic de 10 000 voitures de différentes marques en janvier 2022. Le marché est ouvert à tout citoyen. Le gel de l'importation touche uniquement les concessionnaires, afin d'éviter une saignée des devises ».

S'agissant de la question d'un probable dénouement tant espéré et attendu de tous, citoyens et professionnels, il revient sur la refondation en cours des textes réglementant l'activité automobile dans notre pays et qui sont « en cours d'élaboration par les services compétents ». Le ministre rappelle également les contacts engagés par son département avec des groupes étrangers et



dont les négociations seraient à un « stade avancé » en vue de « les inciter à investir en Algérie et à recourir à la sous-traitance locale, puisque des sociétés algériennes fabriquent des pneus, des batteries, des câbles, etc. ». Il ajoutera à ce sujet : « Il n'est plus question d'autoriser le montage des véhicules et le gonflage des pneus, même si nous sommes conscients qu'il n'est pas possible de fabriquer localement des moteurs, soumis à des brevets ».

## Rassurer les investisseurs

Et contrairement aux précédentes dispositions réglementaires liées à la construction de véhicules (décret exécutif n° 20-226 du 19 août 2020) imposant un taux d'intégration minimal de 30% dès le démarrage de l'activité, Ahmed Zeghdar précise dans cet entretien que « le but est d'arriver progressivement à un taux d'intégration de 30% au minimum dans la filière automobile ».

Une information importante qui ne manquera pas de rassu-

rer les potentiels investisseurs intéressés par le marché algérien, et qui ont été découragés par les anciennes exigences, à savoir 30% au démarrage, 35% à la 3<sup>e</sup> année, 40% à la 4<sup>e</sup> année et 50% à la 5<sup>e</sup> année. Une condition superflue, sachant que les constructeurs eux-mêmes ne réalisent pas ces niveaux d'intégration.

Et au ministre de l'Industrie de relever : « Quand nous parviendrons à des accords respectant ces conditions, nous autoriserons les constructeurs, avec lesquels nous sommes en pourparlers, à commercialiser leurs véhicules sur le marché national, qui est prometteur. Nous disposons de la main-d'œuvre qualifiée, de l'énergie et des usines de montage confisquées par la justice ».

Pour lui, « la production reprendra dans moins d'une année ».

Est-ce à dire que le citoyen doit désormais attendre la reprise de l'activité industrielle pour espérer acquérir un véhicule neuf ?

**B. Bellil**



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

 [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

 Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



[@MFinance\\_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)

[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES-CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger